



Assemblée générale mixte 2020

8 juillet 2020

ALSTOM
• mobility by nature •

Introduction

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée générale mixte 2020

Ouverture

Emmanuelle PETROVIC, Directrice juridique

Assemblée générale mixte 2020



Ordre du jour et Résolutions

ORDRE DU JOUR

Page 3

de la Brochure de convocation

RESOLUTIONS

Pages 44 à 59

de la Brochure de convocation

2019/20 : événements marquants



- 2019/20 : première année d'*Alstom in Motion*
- Crise du Covid-19 : impact et mesures d'adaptation
- Un marché ferroviaire aux fondamentaux solides
- Projet d'acquisition de Bombardier Transport

2019/20 : première année d'*Alstom in Motion*

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée générale mixte 2020

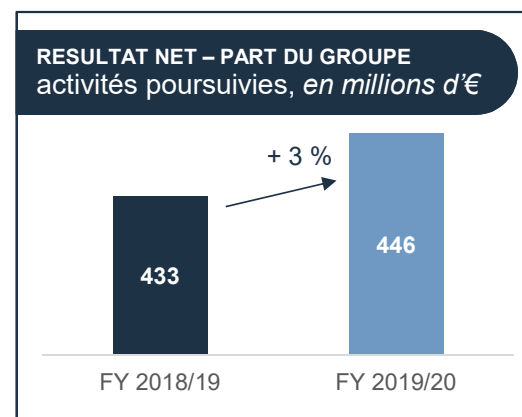
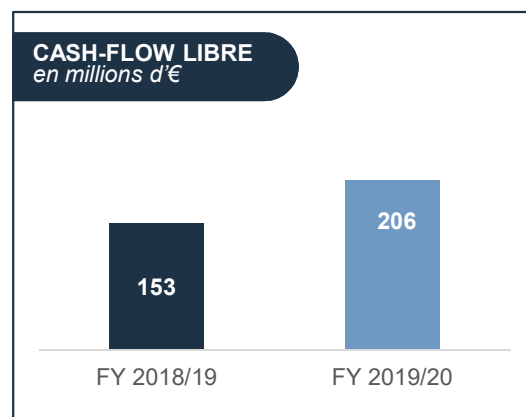
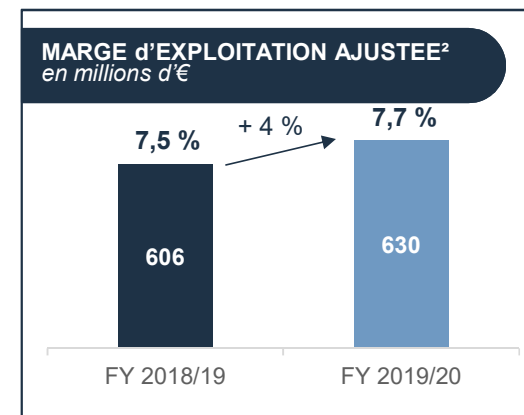
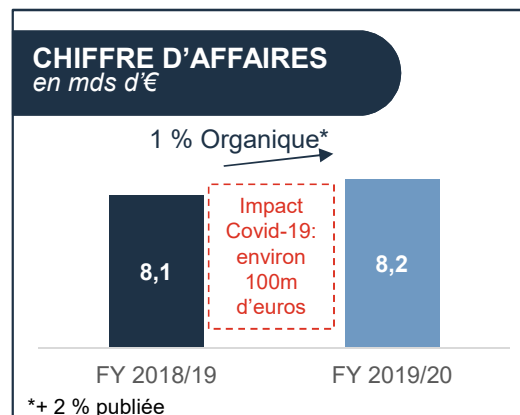
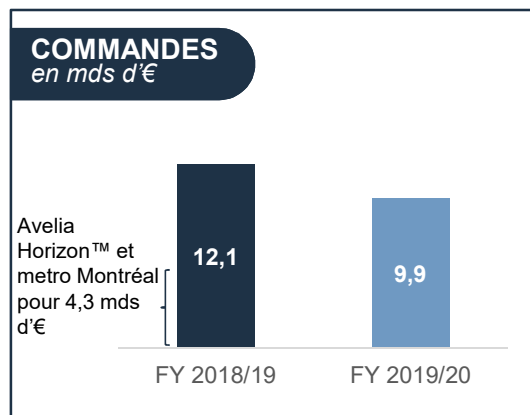


Un plan stratégique ambitieux lancé en juin 2019 : *Alstom in Motion*



Porté par **Une équipe Alstom** agile, inclusive et responsable

Des résultats 2019/20 stables¹ en ligne avec les perspectives d'Alstom in Motion



¹ Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été retraités pour refléter l'application d'IFRS 16 ² Résultat d'exploitation ajusté intégrant la contribution de CASCO pour les deux périodes

9,9 milliards d'euros de commandes en 2019/20, renforçant le carnet de commandes le plus important de notre secteur



Perth, Australie - 43 trains et contrat de maintenance de 20 ans
800 millions d'euros



Europe - Trains régionaux.
2 mds d'euros



Sydney, Australie - Trains sans conducteur et systèmes de signalisation
350 millions d'euros



Barcelone, Espagne - 42 trains Metropolis™
260 millions d'euros



Royaume-Uni - Réaménagements et maintenance des Pendolino™ pour Avanti West Coast
755 millions d'euros



Marseille, France - 38 mètres sur pneus, modernisation et automatisation des 2 lignes
430 millions d'euros

Bonne performance de l'activité Signalisation

+14%¹

Commandes

+13%¹

Chiffre d'affaires



¹ Croissance organique ² European Railway Traffic Management System (Système européen de gestion du trafic ferroviaire)

Une innovation continue dans la mobilité durable et intelligente



Le train à hydrogène Coradia iLint™ passe les tests avec succès aux Pays-Bas



Premier contrat pour des trains régionaux électriques à batterie en Allemagne



Une gamme complète de solutions de mobilité verte

Les avancées dans les grands projets

- 2 premiers Avelia Liberty™ pour Amtrak partis de Hornell (New York) pour Pueblo (Colorado) pour tests
- Mise en place de tests de validation virtuels grâce à la collaboration entre Hornell, USA et Le Creusot, France



Départ des 2 premiers Avelia Liberty™ pour Pueblo (Colorado)

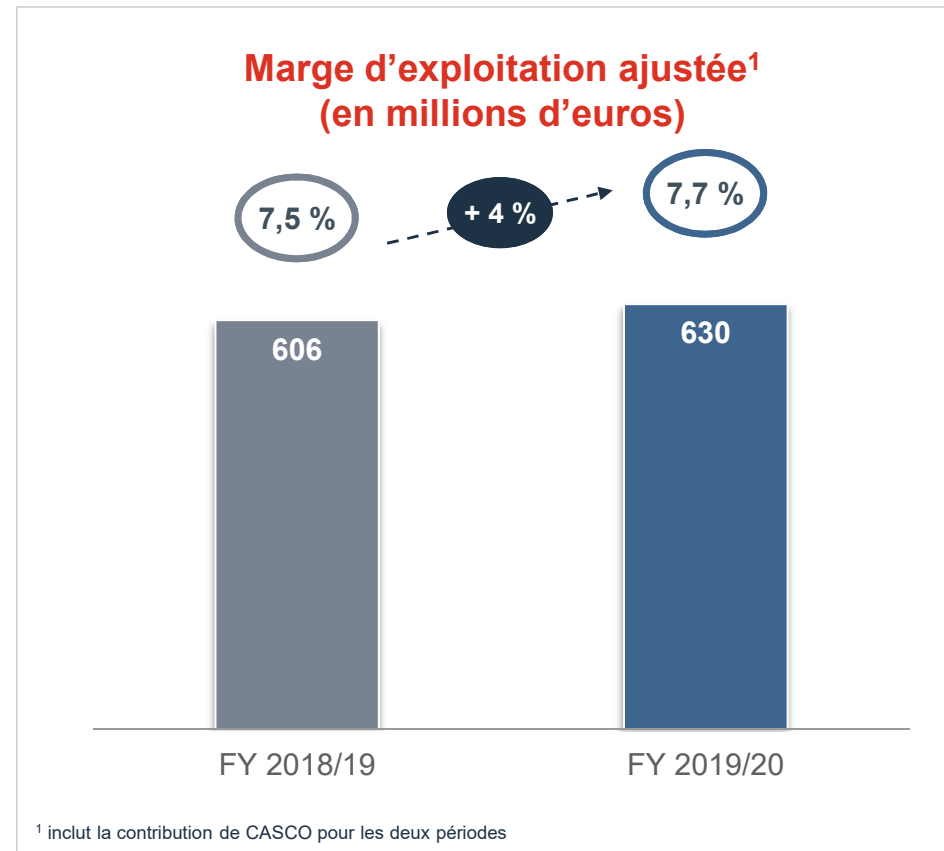


Experts du Creusot suivant les tests à plus de 8 000 kilomètres de distance





La première ligne à très grande vitesse aux États-Unis

Les premiers résultats des programmes d'efficacité opérationnelle AiM

- ✔ **Efficacité dans la gestion de projet**
- ✔ **Base industrielle stabilisée et optimisée**
 - 24 % de la charge ingénierie en Inde
- ✔ **Accélération de la digitalisation et de l'automatisation**
 - 80 % du chiffre d'affaires du groupe couvert par SAP
 - robot de soudage le plus capacitaire du ferroviaire

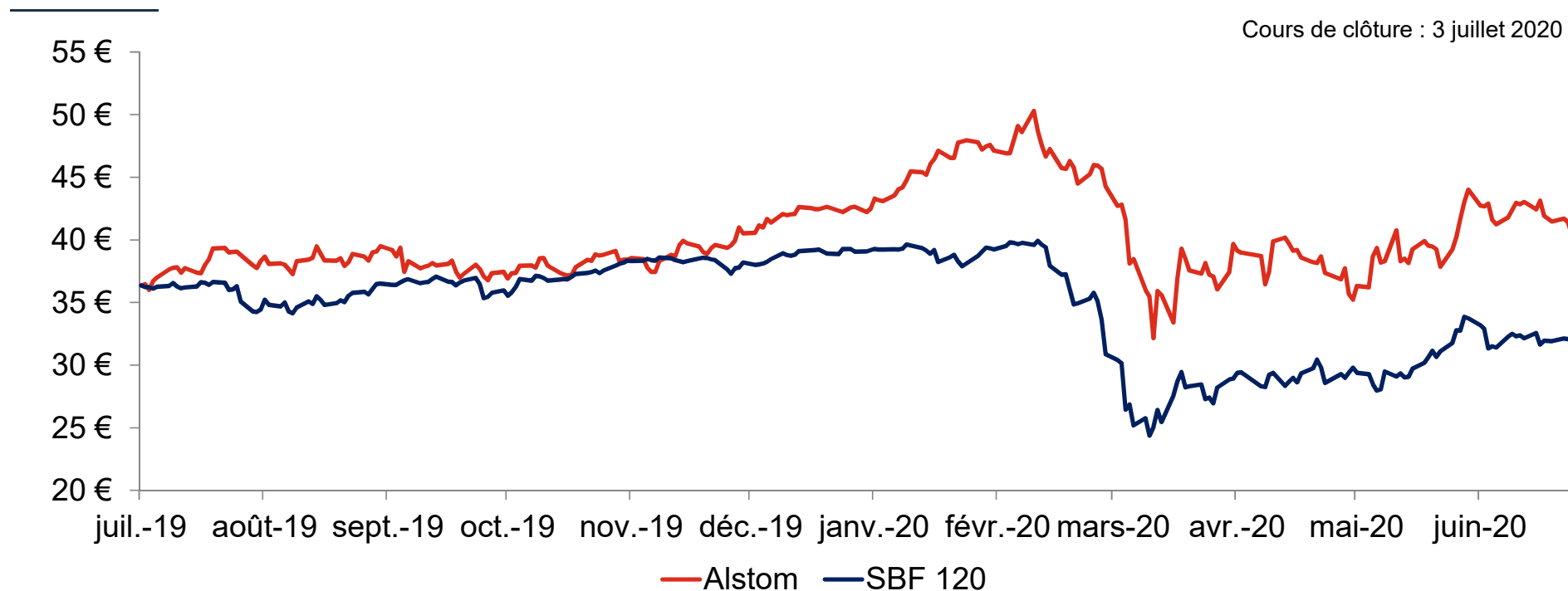


Des objectifs de Responsabilité Sociale et Environnementale enracinés dans la stratégie AiM

	2019	Niveau atteint en 2020	2025
	17 % ¹ 36 %	20 % ¹ de réduction d'énergie de nos solutions (CO ₂) 36 % ² d'électricité fournie par des énergies renouvelables 25 % de nouvelles solutions éco-conçues - NOUVEAU	25 % ¹ 100 % 100 %
	1,1 20,7 % 1 pays	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt à 1 21,4 % de femmes dans des postes de managers et professionnels Certification <i>Top employer Europe</i> (6 pays)	2 ³ 25 % Global
	76 000	129 000 bénéficiaires / an des actions pays locales et de la Fondation	100 000 / an
	51 %	60 % du volume d'achats total évalué selon des critères CSR et E&C	100 %

¹ Comparé à 2014 ² Méthodologie de calcul ajustée par rapport à 2019 ³ Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt à 1 d'ici 2020 et TRIR (taux total d'accident avec blessure) à 2.0 en 2025. Il s'agit d'un nouvel indicateur AiM qui inclura les accidents avec arrêt de travail et autres accidents liés au travail enregistrables

Performance boursière depuis un an



Un cours de l'action particulièrement résistant dans le contexte de crise sanitaire

Crise du Covid-19 : impact et mesures d'adaptation

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée générale mixte 2020



Covid-19 : une adaptation immédiate de nos activités avec comme principe “la sécurité avant tout”

- **Mobilisation extraordinaire des équipes** avec des cellules de crise mises en place à chaque niveau
- **Pause temporaire des activités pendant le confinement**
 - Signalisation impactée par la fermeture des chantiers
 - Fermeture des sites - > baisse importante des activités Matériel roulant et Système,
 - Baisse de trafic - > baisse des activités de Maintenance
- **Mise en place généralisée du travail à distance pendant le confinement** ayant permis la continuité de l'ingénierie



24k

Travailleurs à distance
par jour

**Reprise progressive début mai après la mise en place
des mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires**

Mesures d'adaptation à la situation



- **Adaptation et optimisation de la productivité** pour livrer notre carnet de commandes de 40,9 milliards d'euros



- Saisie des opportunités dans un contexte de **marché globalement résilient**

- **Mesures d'économies :**

- Utilisation de congés et d'activité partielle durant le confinement
- Réduction / revue de certains investissements (R&D, IT)
- Limitation des recrutements

- **Renforcement des liquidités** : facilité de crédit renouvelable supplémentaire de 1 750 millions d'euros



- Actionnaires : décision du Conseil d'administration de **ne pas proposer de distribution de dividendes** à l'assemblée générale mixte dans le contexte de la crise

Des innovations pour les opérateurs et les passagers au cœur des nouveaux enjeux sanitaires

Alstom est engagé aux côtés de ses clients pour répondre à la crise



Solutions de gestion intelligente du placement de bagages

- Solutions intelligentes de gestion des flux et d'information passager, avec Optimet Realtime Occupancy



Opération de nettoyage et de désinfection

- Aide à la mise en place de solutions de distanciation par marquage
- Solutions de placement de bagages



Optimet Realtime Occupancy, gestion d'occupation des trains

- Solutions de désinfection et de traitement de l'air
- Barres de maintien antibactériennes

Alstom contribue à la lutte contre la pandémie

200 000 masques et équipements donnés dans de nombreux pays



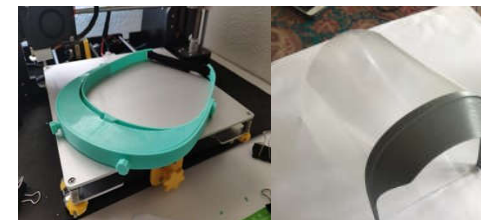
Près de 200 000 € de dons financiers (principalement pour du matériel médical, des équipements de protection et banques alimentaires)



Hausse **du budget de la Fondation** Alstom de 1,5 million à 1,9 million d'euros en 2020/21, financée partiellement par une baisse de la rémunération du PDG et des membres du comité exécutif au T1



Impression 3D de visières et pièces de respirateurs à Espagne, en Argentine, en France et aux États-Unis



Un marché ferroviaire aux fondamentaux solides

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée générale mixte 2020



Un marché dans des turbulences en 2020 mais résilient à moyen terme

- **En juin 2020, une exploitation en cours de normalisation avec une reprise du trafic passager plus lente**



Métro de New-York : fréquentation de 17 % lors de la première phase d'ouverture¹



Métro, bus, TGV : exploitation normale (70 %-100 %) avec une fréquentation entre 35 % et 60 %²



Métro de Shangaï : fréquentation de 90 %³
Métro de Shenzhen : fréquentation de 75%⁴

- **Probable incidence de la crise pétrolière sur la region AMECA**



Soutien important au rail dans un environnement difficile



Heroes Act et CARES Act prévoyant respectivement 16 mds \$ et 25 mds \$ pour le transport public



Des plans d'investissement à long terme confirmé



Phase 1 **High Speed 2** (106 mds £) confirmée en avril 2020



Renfe redémarre pour 2,8 mds € d'appel d'offres matériel roulant



Des plans de soutien en faveur d'une mobilité durable



Possible **interdiction des avions** sur les liaisons desservies par le train en moins de 2h30



Invest Act : 60 mds \$ pour le rail



Package de relance de 130 mds € pour des industries en faveur du climat

¹ Seattlestimes, 22 juin 2020 ² Le Figaro, 23 juin 2020 ³ www.shine.cn, 12 juin 2020 ⁴ www.szmc.net

Projet d'acquisition de Bombardier Transport

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée générale mixte 2020



Bombardier Transport, une référence mondiale dans la mobilité ferroviaire

- **Un acteur majeur** du transport ferroviaire
- **Un large portefeuille de produits** dans tous les segments de marché, avec des produits stratégiques
- **Une forte expertise** et une gamme complète de produits sur l'ensemble des segments de marché
- **Une présence industrielle équilibrée entre** pays à bas coûts et pays à main d'œuvre hautement qualifiée



People Mover – Bangkok



Multilevel – New Jersey



Aventra – Métro de Londres



7,4 mds€¹
de chiffre d'affaires



Un carnet de commandes de
32 mds€¹

¹ Au 31-Dec-2019

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Bombardier Transport, une acquisition avec un fort rationnel stratégique

✓ De fortes complémentarités commerciales et produits

Exemples en matériels roulants



Aventra



Talent 3



San Francisco metro



BiLevel coaches



✓ Un fort potentiel d'efficacité grâce à la **restauration de la marge** de Bombardier Transport

- **proximité culturelle**
- expérience réussie d'Alstom en matière de **redressement des marges**

✓ Une accélération de la feuille de route stratégique **AiM**

- **Signalisation** : accès à des marchés stratégiques (Suède, Allemagne)
- **Services** :
 - accès à la plus **importante flotte de trains en circulation** (100 000 véhicules)
 - enrichissement de l'offre grâce à **l'expérience en exploitation** de Bombardier Transport



NJ TRANSIT
The Way To Go.



AIRTRAIN JFK



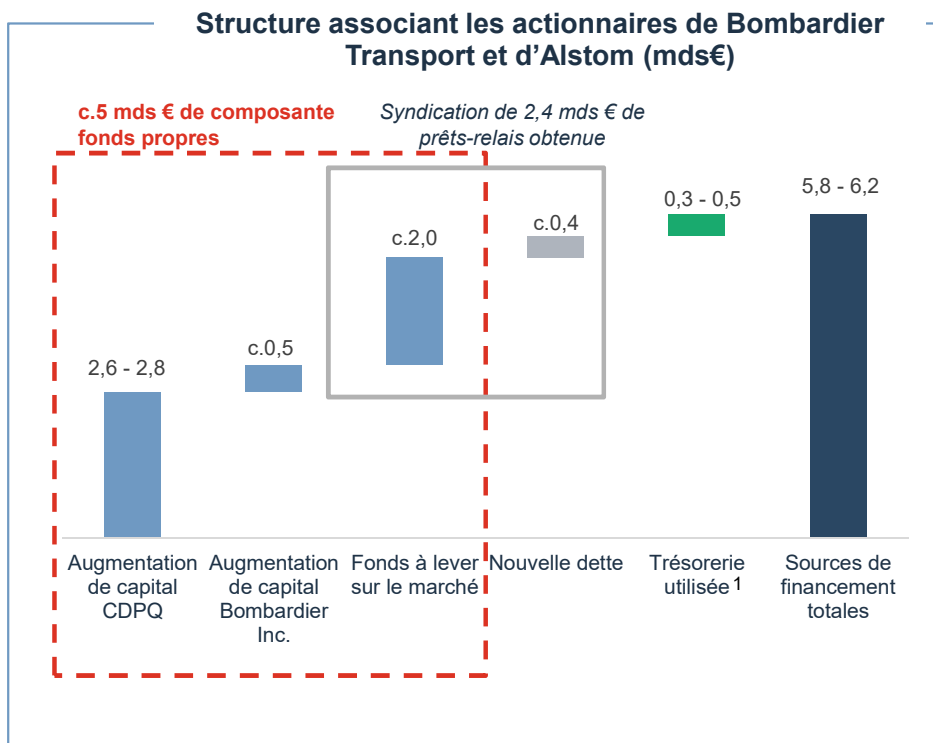
Acquisition de Bombardier Transport, une création de valeur significative pour les actionnaires

- **Renforcement du profil opérationnel d'Alstom**
- **Restauration de la marge de Bombardier Transport**, en ligne avec les standards de l'industrie
- **Environ 400 millions d'euros de synergies de coûts par an** à partir de l'année 4 ou 5 après la réalisation de l'opération
- **Relution à deux chiffres du Bénéfice Net par Action¹ (BNPA)** pour les actionnaires d'Alstom²



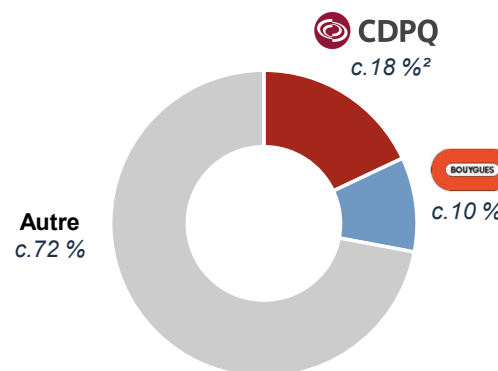
¹ Après synergies de coûts et coûts d'implémentation, et avant amortissement du PPA ² A partir de l'année 2 post-réalisation de l'opération

Une structure d'acquisition solide, renforçant l'actionnariat du groupe sur le long-terme



CDPQ : un nouvel actionnaire de long-terme

Structure actionnariale proforma indicative après les augmentations de capital



- Engagement fort de CDPQ avec un investissement de 2,6 mds € - 2,8 mds € dans l'opération
- Un engagement de conservation de ses titres de 21 mois à partir de la réalisation de l'opération
- CDPQ pourra nommer deux représentants et un censeur au conseil d'administration

Augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 2 milliards d'euros prévue en S2 2020 / S1 2021 calendaires (sous réserve des conditions de marché)

¹ Issue de la trésorerie nette d'Alstom et de Bombardier Transport à la réalisation de l'opération ² Basé sur un prix de souscription fixé à 44,45 €

Statut de l'acquisition de Bombardier Transport

ÉTAT D'AVANCEMENT

- Avril 2020 : la syndication de 2,4 mds € de prêt-relais d'une durée de 2 ans et une nouvelle facilité de crédit renouvelable de 1,5 md €¹ ont été obtenues
- Autorisation des autorités réglementaires compétentes et des autorités anti-trust en cours. Notification du projet à la Commission Européenne le 11 juin
- Les instances représentatives du personnel d'Alstom ont indiqué qu'elles rendraient leur avis au cours de l'été 2020

PROCHAINES ÉTAPES

- Signature du contrat d'acquisition : S2 2020 (calendaire)
- AGE² d'Alstom : au plus tard fin octobre 2020
- Autorisations réglementaires attendues au S1 2021 (calendaire)
- Augmentation de capital avec maintien du DPS : S2 2020 / S1 2021 (calendaire), sous réserve des conditions de marché
- Réalisation de l'opération attendue au S1 2021 (calendaire)

¹ En remplacement des facilités de crédit renouvelables d'Alstom et de Bombardier Transport à la réalisation de l'opération ²AGE afin notamment de voter les résolutions nécessaires aux augmentations de capital liées à l'opération

Résultats financiers

Laurent MARTINEZ,
Directeur financier

Assemblée générale mixte 2020



Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	FY 2019/20	FY 2018/19¹	<i>% variation publiée</i>	<i>% variation organique</i>
Chiffre d'affaires	8 201	8 072	2 %	1 %
Résultat d'exploitation ajusté²	630	606	4 %	
<i>Marge d'exploitation ajustée</i>	7,7 %	7,5 %		
Charges de restructuration	(18)	(65)		
Impact COVID-19	(24)	-		
Autres charges	(43)	(133)		
Résultat d'exploitation	545	408		
Résultat financier	(76)	(88)		
Impôt sur les bénéfices	(118)	(70)		
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	102	195 ³		
Intérêts minoritaires des activités poursuivies	(7)	(12)		
Résultat net des activités poursuivies – part du Groupe	446	433		

¹ Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été retraités pour refléter l'application d'IFRS 16 ² Résultat d'exploitation ajusté intégrant la contribution de CASCO pour les deux périodes ³ Incluant l'impact de l'évaluation des options de vente des JV Energie avec GE pour un montant de 106 millions d'euros

Un bilan solide crédité d'une notation Baa2



De solides ressources malgré le versement d'un dividende de 1 234 millions d'euros en 2019

Gouvernance

Henri POUPART-LAFARGE,
Président-Directeur Général

Assemblée générale mixte 2020



Conseil d'administration : Résolutions 5 et 6



- Renouvellement du mandat de M. Yann Delabrière, *administrateur référent indépendant et président du Comité de nominations et de rémunération*



- Nomination de M. Frank Mastiaux, *administrateur indépendant*

- Composition à l'issue de l'Assemblée générale :
 - 10 administrateurs
 - Indépendance : 70 %
 - Femmes : 40 %
 - Nationalités étrangères : 3
 - Administrateur référent indépendant

Nominations et rémunérations



Yann DELABRIÈRE,
Administrateur référent indépendant,
Président du Comité de nominations
et de rémunération

Comité de nominations et de rémunération : **attributions**

Le Comité émet des recommandations, propositions et avis en matière de :

● **Gouvernance :**

- Composition du Conseil et de ses Comités, recherche de nouveaux administrateurs
- Gouvernement d'entreprise, en particulier :
 - ▶ analyse du fonctionnement du Conseil et de ses Comités
 - ▶ indépendance de leurs membres
 - ▶ conflits d'intérêts potentiels
- Plans de succession des équipes dirigeantes de la Société

● **Rémunération :**

- Éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et non exécutifs
- Rémunérations des membres du Comité Exécutif
- Politique générale en matière de plans d'actionnariat du personnel

Président : Yann DELABRIÈRE

Comité de nominations et de rémunération: activité en 2019/20 (1/2)

● Gouvernance

- Évaluation du fonctionnement du Conseil et des Comités (externalisée)
- Administrateurs représentant les salariés
- Revue régulière de la composition des instances de direction et plus particulièrement du Comité Exécutif en termes de succession / réservoir de talent et des plans d'action liés
- Revue des roadshow gouvernance menés par l'administrateur référent indépendant
- Revue des évolutions législatives en matière de gouvernance (loi PACTE)

● Rémunération

- Politique de rémunération du PDG et des administrateurs (résolutions 9 et 10)
- Revue des éléments de rémunération 2019/20 du PDG (résolution 8) et des membres du Comité Exécutif
- Examen des ratios de rémunération inclus dans le rapport sur les rémunérations introduit par l'Ordonnance du 27 novembre 2019 (résolution 7)
- Plan d'intéressement à long terme « PSP 2020 » (attribution gratuite d'actions de performance) et plan d'actionnariat salarié international (« We Share Alstom »)

Activité du Comité en 2019/20

6 réunions - Participation 100 %

4 membres indépendants sur 4 (100 %) à l'issue de l'assemblée générale 2020

Comité de nominations et de rémunération : activité en 2019/20 - Point spécifique sur certains sujets de gouvernance (2/2)

- Recommandation d'un plan d'actions suite à l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration :
 - Visibilité et intervention renforcées du Conseil sur les sujets de développement durable (incluant les sujets environnementaux) et d'éthique et de conformité : inscription à l'ordre du jour du Conseil / Recentrage du Comité ECS sur les seuls sujets éthique, conformité et de droits humains et sociaux, le Comité étant renommé Comité pour l'Éthique et la Conformité
 - Renforcement de la pratique des sessions exécutives : fréquence fixe, ordre du jour défini
- Administrateurs représentant les salariés (entrée en fonctions en janvier 2021) :
 - Suivi du processus de choix des modalités de désignation introduites dans les statuts
 - Recommandations sur d'autres modalités pratiques (rémunération, formation, temps dédié à la préparation du Conseil)

Rapport sur les rémunérations - Résolution 7

- Introduit par l'Ordonnance du 27 Novembre 2019 relative à la rémunération des mandataires sociaux des sociétés cotées
- Éléments versés au cours / attribués au titre de l'exercice 2019/20 :
 - Aux administrateurs
 - Au Président-Directeur Général, ces éléments incluant les ratios dits de rémunération :
 - Le niveau de rémunération du Président-Directeur Général et les rémunérations moyenne et médiane des salariés d'Alstom en France (pour les sociétés Alstom Transport, Alstom TT et Alstom Executive Management, totalisant plus de 97 % de l'effectif français à fin 2019) ainsi que leur évolution annuelle,
 - L'évolution de la rémunération du Président-Directeur Général, celles des performances de la Société et de la rémunération moyenne des salariés sur ce même périmètre au cours des cinq exercices les plus récents.

Les détails de ces éléments sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019/20 (p. 186 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Rémunération de Henri POUPART-LAFARGE au titre de l'exercice 2019/20 (1/3) - Résolution 8

Éléments	Montants	Description
Rémunération fixe annuelle	€ 825 000	Conformément à la décision du Conseil du 6 mai 2019 (ayant porté la rémunération fixe de € 750 000 à € 850 000 à compter du 10 juillet 2019)
Rémunération variable	€ 906 015	<p>Cible à 100 % de la rémunération fixe, variation possible de 0 % à 170 %</p> <p>Évaluation sur l'exercice fiscal 2019/20 – 109,8 %</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de performance globale évalués à 67,87 % pour une cible à 60 % • Objectifs individuels évalués à 41,96 % pour une cible à 40 % <p><u>Versement soumis à votre approbation formelle</u></p>
Avantages en nature	€ 10 767	Véhicule de fonction; couverture santé et prévoyance ; assurance-chômage privée

Les détails de ces éléments sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019/20 (p. 186 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Rémunération de Henri POUPART-LAFARGE au titre de l'exercice 2019/20 (2/3) - Résolution 8

Éléments	Montants	Description
Actions de performance	Cible : 34 000 Maximum : 51 000	Livraison soumise à conditions de performance sur une période de 3 ans : <ul style="list-style-type: none">• Trois conditions internes : Marge sur résultat d'exploitation ajusté; Taux de conversion du résultat net en cash flow libre; pourcentage de réduction de consommation d'énergie• Une condition externe : la performance de l'action de la Société (« <i>Total Shareholder Return</i> ») Livraison en mai 2023 – valeur IFRS 1 635 K€

Les détails de ces éléments sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019/20 (p. 186 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Rémunération de Henri POUPART-LAFARGE au titre de l'exercice 2019/20 (3/3) - Résolution 8

Éléments	Montants	Description
Indemnité de non concurrence	Pas de versement	<ul style="list-style-type: none"> • 18 mois de rémunération • Protection sur deux années calendaires • Large champ d'application • Mise en œuvre à la discrétion du Conseil
Retraite supplémentaire	Article 83 € 26 033 Article 82 € 253 649 (provisionnés)	Retraite à cotisations définies : <ul style="list-style-type: none"> • Article 83 : pas de sortie avant l'âge de la retraite • Article 82 : pas de sortie avant la fin du mandat • Au 31 mars 2020, le montant de la rente annuelle acquise depuis la nomination en tant que PDG est de l'ordre de € 27 000

Les détails de ces éléments sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019/20 (p. 186 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (1/2) - Résolution 9

Pendant le mandat

	Situation actuelle	Politique soumise au vote de l'assemblée générale 2020
Contrat de travail	Pas de contrat de travail	Inchangée
Rémunération de base	850 000 € <ul style="list-style-type: none"> • Par décision du Conseil de mai 2019 • Fixée pour deux ans minimum • Pas de rémunération en tant qu'administrateur 	Inchangée
Rémunération variable annuelle	Cible 100 % Maximum 170 % Conditions de performance : <ul style="list-style-type: none"> • Liés à la performance globale de la société • Liés à des plans d'actions spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir discrétionnaire du Conseil d'administration de s'assurer que cette rémunération reflète correctement la performance du Groupe • Utilisable uniquement en cas de circonstances nouvelles et imprévisibles • Amplitude maximale de plus ou moins 15 % / Dans la limite du plafond global prévu par la politique de rémunération
Rémunération variable long terme	Actions de performance <ul style="list-style-type: none"> • Éligibilité annuelle • En cas de départ, maintien possible des plans à la discrétion du Conseil avec une réduction de l'attribution initiale prorata temporis 	Inchangée
Rémunération exceptionnelle	Pas de rémunération exceptionnelle	Inchangée
Avantages en nature	Véhicule de fonction Couverture santé et prévoyance Assurance-chômage privée	Inchangée

Les détails de ces éléments sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019/20 (p. 186 et suivantes).

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs (2/2) - Résolution 9

À l'issue du mandat

	Situation actuelle	Politique soumise au vote de l'assemblée générale 2020
Indemnité de départ	Aucune indemnité de départ	Inchangée
Clause de non-concurrence	<ul style="list-style-type: none"> • 18 mois de rémunération • Protection sur deux années calendaires • Large champ d'application • Mise en œuvre à la discrétion du Conseil 	Inchangée
Retraite supplémentaire	2 plans à contributions définies au titre des articles 82 et 83	Inchangée

Les détails de ces éléments sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019/20 (p. 186 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Politique de rémunération des membres du Conseil d'administration - Résolution 10

- Enveloppe annuelle de 1 300 000 €, inchangée depuis 2014, dont la répartition s'effectue selon une partie fixe et une partie variable, les présidents des trois comités et l'administrateur référent bénéficiant d'une partie fixe complémentaire
- Politique qui s'applique à tous les administrateurs y compris les administrateurs représentant les salariés
- En pratique:
 - Participation au Conseil d'administration 30 000 €
 - Présidences
 - ▶ Administrateur référent 30 000 €
 - ▶ Comité d'Audit 20 000 €
 - ▶ Comités ECS, de Nominations et Rémunération 15 000 €
 - Rémunération variable conditionnée à la présence
 - ▶ Conseil d'administration 4 000 € / réunion
 - ▶ Comités 3 500 € / réunion

Les détails de ces éléments sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019/20 (p. 186 et suivantes).

© ALSTOM SA, 2019. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Audit

Sylvie RUCAR,
Présidente du Comité d'audit



Comité d'audit

Activité portant sur l'exercice fiscal 2019/20

- **Création en 1998**

Présidente : Sylvie RUCAR depuis le 30/07/2018

- **Attributions et fonctionnement :**

- Assistance auprès du Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables.
- Le Comité d'audit est en charge d'assurer le suivi (i) du processus d'élaboration de l'information financière, (ii) de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, (iii) du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes.
- Participation aux réunions du directeur financier, du directeur de l'audit interne, du directeur du contrôle de gestion, du directeur comptable, des Commissaires aux comptes et, en fonction des sujets traités, de la directrice juridique et de la directrice de la trésorerie.

- **Activité du Comité d'audit en 2019/20**

4 réunions

100 % de participation

- **Composition** : 2 membres indépendants sur 3 (66 %), composition qui restera inchangée à l'issue de l'Assemblée

Comité d'audit

Activité portant sur l'exercice fiscal 2019/20

● **Comptabilité et Finance**

- Examen des comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2019 et des comptes sociaux et consolidés au 31 mars 2020 incluant :
 - ▶ l'exposition aux risques auxquels le Groupe est confronté (activités, exécution des contrats, principaux litiges)
 - ▶ l'évolution de la trésorerie, des engagements hors bilan et des provisions
- Revue de la politique fiscale et de la politique de gestion de la trésorerie du Groupe
- Revue du Document d'Enregistrement Universel 2019/20

● **Risques**

- Examen de la cartographie des risques, revue des principaux risques et des plans d'atténuation mis en place
- Plan de déploiement de l'ERM (Enterprise Risk Management) pour 2020/21

● **Audit et contrôle interne**

- Audit interne : revue du programme 2019/20 et de ses principaux enseignements, suivi de l'avancement des actions correctives découlant des audits réalisés et approbation du programme pour 2020/21
- Contrôle interne : présentation des résultats détaillés de la campagne 2019/20 et des plans d'actions entrepris pour améliorer le contrôle interne et le contrôle des risques, éliminer les faiblesses et assurer la conformité avec les réglementations applicables
- Revue de l'efficacité des procédures de contrôle interne mises en œuvre par le Groupe

● **Commissaires aux comptes**

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes semestriels et annuels
- Observations et recommandations des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne
- Examen du montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes pour l'exercice 2019/20 et de la conformité des missions réalisées avec les directives de la Charte d'audit

Éthique, conformité et développement durable

Sylvie KANDÉ DE BEAUPUY,
Présidente du Comité pour l'éthique, la conformité
et le développement durable



Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable

Activité portant sur l'exercice fiscal 2019/20

- *Création en 2010*

Présidente : Sylvie KANDÉ DE BEAUPUY depuis 2017

- Attributions et fonctionnement:

- Éthique et conformité

- ▶ Examen de la politique du Groupe et du Code d'Éthique
- ▶ Revue de l'organisation et des procédures ; avis sur les plans d'actions
- ▶ Examen des risques identifiés ; information sur les manquements éventuels et actions correctrices

- Développement durable

- ▶ Examen de la politique du Groupe (environnement, ressources humaines, parties prenantes) ; évaluation des outils de suivi
- ▶ Cartographie des risques, plans d'actions

- **Activité du Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable en 2019/20**

5 réunions

93 % de présence

Composition : 2 membres indépendants sur 3 (67 %)

Comité pour l'éthique, la conformité et le développement durable

Activité portant sur l'exercice fiscal 2019/20

- **Le Comité a revu et a suivi la mise en œuvre de la stratégie du Groupe dans les domaines de la conformité et du développement durable.**
- **Éthique et conformité**
 - Revue des résultats du troisième audit de la norme ISO 37001 - Système de management anti-corruption et la certification pour l'ensemble des régions du Groupe
 - Revue des objectifs et des indicateurs de performance éthique et de conformité du Groupe
 - Suivi de l'état de la mise en œuvre du Programme d'Intégrité du Groupe, incluant la mise à jour du Code d'Éthique, les efforts de formation et de sensibilisation et la mise en place des ressources de l'équipe de l'éthique et de la conformité compte tenu notamment de la responsabilité étendue au droit de la concurrence du département éthique et conformité
 - Information des procédures et enquêtes passées et en cours, notamment celle du Serious Fraud Office au Royaume-Uni
 - Revue de la cartographie des risques liés à l'éthique et à la conformité
- **Développement durable**
 - Suivi de l'évolution de la politique, des objectifs, de la stratégie RSE et de la démarche de développement durable
 - Information sur les réflexions préliminaires du Groupe en matière de Raison d'Être en lien avec la loi dite Pacte du 22 mai 2019
 - Revue des évaluations faites par les agences de notations extra-financières
 - Revue des principaux indicateurs extra-financiers et de la cartographie des risques quant aux éléments éthique, conformité, concurrence et risques environnementaux et sociaux
- **À partir de l'exercice 2020/21, le Comité se concentrera sur les seuls sujets éthiques, conformité ainsi que les sujets de gestion de droits humains et sociaux au sens large et sera renommé Comité pour l'éthique et la conformité.**

Rapports des Commissaires aux Comptes

Edouard DEMARCQ,
PwC

Assemblée générale mixte 2020



Assemblée générale mixte - Rapports des Commissaires aux comptes

À titre ordinaire	Résolution	Document d'Enregistrement Universel
Rapport sur les comptes annuels	1	p. 126
Rapport sur les comptes consolidés	2	p. 107
Rapport spécial sur les conventions réglementées	4	p. 205
Rapport de l'un des Commissaires aux comptes sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe	N/A	p. 259

Assemblée générale mixte - Rapports des Commissaires aux comptes

À titre extraordinaire

	Résolution	Avis de convocation
Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	13 à 20	p. 36
Rapport sur la réduction du capital	21	p. 38
Rapport sur l'émission d'actions ordinaires ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe	22	p. 39
Rapport sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	23	p. 41

Résultat des votes

Emmanuelle PETROVIC,
Directrice Juridique

Assemblée générale mixte 2020



Contexte de la situation sanitaire (Covid-19) : vote à distance clos le mardi 7 juillet 2020 à 15 heures (CET)

Nombre total d'actions	226 859 500
Nombre total de droits de vote	261 592 358
Nombre d'actionnaires ayant voté	Partie ordinaire : 4 846 Partie extraordinaire : 4 846
Nombre d'actions détenues par des actionnaires ayant voté	Partie ordinaire : 163 046 300 Partie extraordinaire : 163 046 300
Nombre de droits de vote des actionnaires ayant voté	Partie ordinaire : 196 184 359 Partie extraordinaire : 196 184 359

Quorum : 71,87 %

À titre ordinaire

Résolutions	Pour	Contre	Abstention*
1. Approbation des comptes sociaux et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2020	99,97 %	0,03 %	< 0,09 %
2. Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2020	99,97 %	0,03 %	< 0,09 %
3. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020	99,98 %	0,02 %	< 0,01 %
4. Approbation d'une convention réglementée : lettre-accord de Bouygues SA relative à l'acquisition de Bombardier Transport ¹	99,99 %	0,01 %	< 0,01 %
5. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Yann Delabrière	98,82 %	1,18 %	< 0,02 %
6. Nomination de M. Frank Mastiaux en qualité d'administrateur	99,77 %	0,23 %	< 1,86 %
7. Approbation des informations relatives à la rémunération du Président-Directeur Général et des membres du Conseil d'administration mentionnées au I de l'article L.225-37-3 du Code de commerce	98,14 %	1,86 %	< 0,01 %
8. Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 ou attribués au titre du même exercice au Président-Directeur Général	97,91 %	2,09 %	< 0,17 %
9. Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général	95,27 %	4,73 %	< 0,32 %
10. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration	97,41 %	2,59 %	< 0,01 %
11. Ratification du changement de dénomination de la commune du siège social	99,99 %	0,01 %	< 0,01 %
12. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	98,20 %	1,80 %	< 0,04 %

¹ Les actions détenues par Bouygues SA et M.Olivier Bouygues ont été exclues du vote.

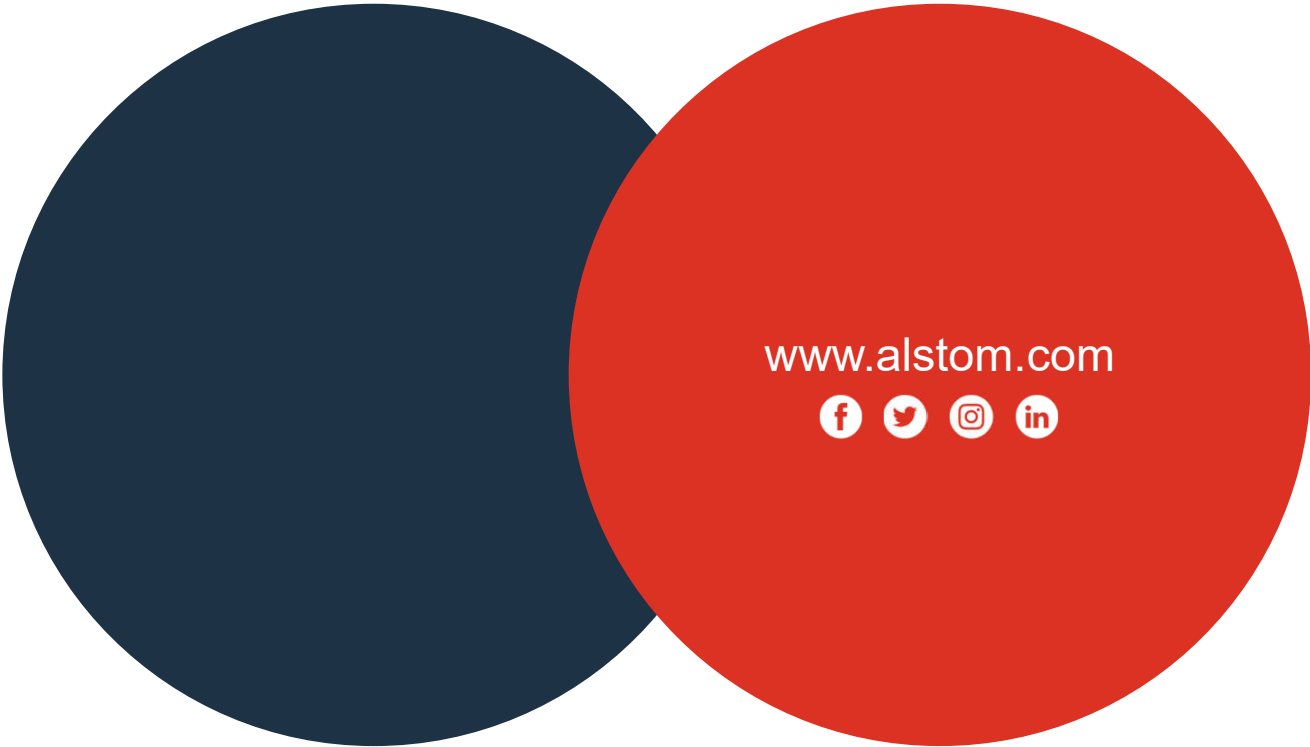
À titre extraordinaire (1/2)

Résolutions	Pour	Contre	Abstention*
13. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et/ou par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	94,87 %	5,13 %	< 0,01 %
14. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)	95,17 %	4,83 %	< 0,01 %
15. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	91,85 %	8,15 %	< 0,01 %
16. Délégation de compétence au Conseil d'administration : possibilité d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature	97,48 %	2,52 %	< 0,01 %
17. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation du montant de l'émission initiale, dans la limite de 15 % de celle-ci, en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription mise en œuvre en vertu des 13 ^{ème} à 15 ^{ème} et 18 ^{ème} à 20 ^{ème} résolutions	87,11 %	12,89 %	< 0,01 %
18. Autorisation au Conseil d'administration : fixation du prix d'émission en cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription mise en œuvre en vertu des 14 ^{ème} et 15 ^{ème} résolutions dans la limite de 10 % du capital social	86,95 %	13,05 %	< 0,01 %
19. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et de titres donnant accès au capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription	98,45 %	1,55 %	< 0,01 %

À titre extraordinaire (2/2)

Résolutions	Pour	Contre	Abstention*
20. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions en conséquence de l'émission par les filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription	95,70 %	4,30 %	< 0,01 %
21. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider de la réduction du capital social par annulation d'actions	96,18 %	3,82 %	< 0,01 %
22. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe	97,03 %	2,97 %	< 0,01 %
23. Délégation de compétence au Conseil d'administration : augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à une catégorie de bénéficiaires	97,05 %	2,95 %	< 0,01 %
24. Modifications des statuts en vue de prévoir les modalités de désignation des administrateurs représentant les salariés	98,14 %	1,86 %	< 0,01 %
25. Modifications des statuts en vue de prévoir la consultation écrite des administrateurs	98,14 %	1,86 %	< 0,01 %
26. Mise en harmonie et ajustements rédactionnels des statuts	98,15 %	1,85 %	< 0,01 %
27. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	100 %	0 %	< 0,01 %

* Le pourcentage d'abstention est calculé sur la base de l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention).



www.alstom.com



ALSTOM
• mobility by nature •